



Arrêtez ! Le disque est rayé.

Le temps est au travail intersession sur le financement et la mise en œuvre du traité

Les discussions sur le budget ont démarré sur les chapeaux de roues hier dans le Comité B, avec quelques Parties déclarant qu'elles ne voulaient aucune augmentation nominale du budget et qu'elles ne pouvaient contribuer davantage.

Les préoccupations sur les réalités financières actuelles dans tous les pays (y compris les pays donateurs) sont à prendre au sérieux, et la volonté, exprimée hier dans le Comité B, d'économies et de synergies dans les activités relatives au traité, est, de toute évidence, commune à l'ensemble des Parties.

Toutefois, il existe d'autres réalités qui n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient lors des discussions d'hier. Les contributions volontaires estimées de la plupart des pays vont en fait diminuer au cours des deux prochaines années grâce au partage de la charge financière entre un plus grand nombre de pays.

Comme plusieurs d'entre eux nous l'ont confié, les pays les moins riches ont désespérément besoin d'une aide plus importante pour la mise en œuvre du traité. Cette aide est d'autant plus capitale que bon nombre d'entre eux doivent défendre leurs politiques dans les défis juridiques coûteux que leur lancent les sociétés productrices de tabac.

On connaît la chanson. Les négociations sur le développement du traité et les réunions de la COP sont encore et toujours des parties de bras de fer entre volonté d'une mise en œuvre rapide et globale et hésitation des Parties les plus riches à assurer le soutien technique et financier nécessaire.

Si les bonnes idées, innovantes et réalisables, ne manquent pas pour financer la mise en œuvre du traité et assurer une meilleure coordination et de plus grandes synergies, il faudrait plus de temps lors des sessions de la COP pour aboutir à des délibérations fructueuses sur la manière de transformer ces idées en action.

Pour arrêter le disque rayé et l'incessante ritournelle déclamant : « Nos poches sont vides, donnez-nous de l'argent », les Parties peuvent faire un pas de géant dans le bon sens en allouant du temps et des ressources à la création d'un mécanisme intersession efficace (un groupe de travail, par exemple) afin de traiter de ces problèmes. Cet investissement relativement modeste rapportera énormément en termes de mise en œuvre et de financement de la Convention.

L'engagement à avancer au niveau des mécanismes de mise en œuvre de la CCLAT sera mis à l'épreuve aujourd'hui car le Comité B abordera des problèmes qui en sont très proches : les ressources financières et les mécanismes d'aide, la coopération avec les organisations internationales, et celle des pays du sud entre eux.

Nous lançons un appel pressant à toutes les Parties : collaborez aujourd'hui pour élaborer un mécanisme intersession qui résoudra correctement ces problèmes. Ce nouveau disque devrait offrir une musique beaucoup plus douce.